

Provence : l'industrie contrainte de se mettre au vert

La protection de l'environnement est une priorité indissociable des activités de production

Par Jean-Luc Crozel et Marie-Cécile Bérenger



L'activité industrielle s'inscrit dans un cadre réglementaire précis auquel les entreprises PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH

L'environnement serait-il devenu la bête noire des industriels ? Officiellement, tous répondent que non. Expliquant que des efforts sont entrepris depuis de longues années déjà pour résoudre les nuisances et pollutions. Des efforts qui entre 2006 et 2016, selon les données livrées par les enquêtes annuelles de l'Insee chargées de répertorier les investissements en faveur de la protection de l'environnement, se chiffrent en milliards. Près de 15 au plan national, selon nos calculs. Un total conséquent, auquel s'ajoutent, toujours selon les enquêtes de l'Insee, mais réalisées tous les trois ans cette fois, des dépenses courantes annuelles évaluées à 3 milliards d'euros environ. Soit pour la décennie et la France entière, une trentaine de milliards d'euros. "Mais qui sait pourtant qu'en 10 ans, rien que dans notre région et hors dépenses courantes, c'est plus de 1 milliard qui a été investi rien que pour réduire la pollution atmosphérique ? Les process sont améliorés de façon continue et même la façon de travailler a évolué, notamment depuis 2005. Mais cela ne se sait pas toujours et en plus, l'industrie paie pour d'autres, les transports par exemple. Alors que le souci de l'environnement lui coûte parfois très cher", insiste Marc Bayard, ex-délégué général de France Chimie Méditerranée qui entend se consacrer à présent à une démarche de concertation : "Réponses".

Réponses, comme son nom l'indique, est une opération de communication qui cible l'étang de Berre et doit débiter sous peu. *"Les sujets liés à l'écologie et à l'environnement sont abordés de manière collective. C'est-à-dire avec France Chimie Méditerranée et les industries pétrolières. Ce projet vise à répondre aux préoccupations et aux interrogations de la population concernant l'air et la santé avec des données fiables et transparentes. Il s'agit aussi de mettre en place des actions concrètes"*, explique Thierry Chaumont, le président de l'UIMM Alpes-Méditerranée.

Mais l'ambition est également de rappeler, par exemple, qu'entre 2005 et 2015, selon le registre des énergies polluantes tenu par l'Irep, les émissions de dioxyde de soufre ont été réduites de 70 %. Celles de particules fines l'ont été de 65 %, les oxydes d'azote de plus de 50 % et les composés organiques volatils de 46 %. Les industriels ont aussi converti des chaudières fioul au gaz (la conversion de la centrale de Martigues Ponteau en témoigne) ; la technologie des brûleurs s'est optimisée et la traque des émissions dites "fugitives" s'est accentuée. Des actions qui se poursuivent encore, ciblant à présent des substances comme le benzène ou le butadiène. Les industriels expliquent que tout cela conduira à de nouveaux investissements dans le temps, ainsi qu'à l'éclosion d'autres projets en phase avec un monde où les énergies fossiles auront nettement moins de place. Mais ainsi que le dit un expert, *"plus on avance dans la finesse de l'analyse et plus on révèle d'autres difficultés"*. Façon de dire qu'il faut s'attendre à ce que la lutte contre les nuisances soit sans fin...

L'industrie conserve une image de pollueur

Reste que malgré les efforts entrepris, l'industrie conserve une image de pollueur. Parfois même, d'apparentes bonnes idées font brutalement difficulté. Ainsi, Total qui a converti sa raffinerie de La Mède en bioraffinerie, l'objectif étant de produire du biodiesel à partir d'huiles usagées et surtout, d'importations d'huile de palme "certifiée durable", se voit malmené par les défenseurs de l'environnement qui dénoncent la déforestation dans les zones de production. L'affaire a même trouvé un écho chez les députés qui ont supprimé l'abattement fiscal qui conditionne la rentabilité du site. Sur la sellette, près de 300 emplois et un investissement de 275 millions d'euros en phase de démarrage.

À Gardanne, la tolérance vis-à-vis des rejets en mer opérés par le producteur d'alumines de spécialité Alteo, n'est plus de mise. 30 millions d'euros ont été investis ces dix dernières années afin que les effluents ne soient plus des boues rouges et que les produits récupérés soient valorisés. Soumis à des seuils, Alteo tente actuellement d'obtenir en justice un délai supplémentaire. *"La technologie n'est pas pleinement opérationnelle"*, résume un porte-parole. À Gardanne encore, Uniper qui comme EDF devra cesser de brûler du charbon fin 2021, ne peut plus compter que sur les énergies renouvelables et la biomasse. Las, la chaudière biomasse - un investissement de 300 millions d'euros - ne fait pas non plus l'unanimité. Du coup, Uniper négocie avec le Tchèque EPH le rachat de sa centrale thermique et d'une autre.

Une pollution de l'air jugée croissante

Ce n'est pas tout. À Fos, ArcelorMittal qui a investi 100 millions d'euros entre 2012 et 2017 afin de réduire de 70 % les rejets de dioxyde d'azote, auxquels s'ajoutent 80 millions pour limiter les émissions de poussières et de dioxines de soufre, est actuellement sommé de faire mieux quant à la mise en conformité de ses fours (voir ci-dessous).

Enfin, autre exemple, que cette plainte contre X déposée en octobre par l'association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos. Dans le collimateur, une pollution de l'air jugée croissante. Ce que laissent également entendre plusieurs études qui toutes, parviennent à cette conclusion : autour de l'étang de Berre, la santé des populations se trouve fragilisée.

"Il y a eu des efforts majeurs durant la dernière décennie, c'est incontestable. Mais ce qui se passe sur ce territoire interpelle. Il faut être clair : lorsqu'un problème est avéré, l'industriel doit faire ce qu'il faut pour le résoudre. On ne transige pas. Mais nous demandons aussi aux pouvoirs publics d'être pragmatiques et réalistes", commente Francis Duseux, ancien patron d'ExxonMobil France, aujourd'hui président de l'Union Française des Industries Pétrolières (Ufip). Façon de rappeler que la protection de l'Environnement a bien un prix qui ne peut être ignoré. *"Il impacte la compétitivité. Il faut donc que tout le monde joue le jeu. Là, je pense que nous allons vivre des temps difficiles".*

ArcelorMittal réclame des taxes aux frontières

Le groupe ArcelorMittal a profité de son "Media day" le 11 décembre dernier à Paris pour lancer un message fort et réclamer l'instauration *"d'un dispositif d'ajustement environnemental aux frontières pour lutter contre le changement climatique tout en assurant la compétitivité de la sidérurgie européenne"*.

Car aujourd'hui la nécessité de répondre à des normes environnementales pourrait bien mettre en péril ce type d'industrie au sein de l'Union européenne face à la concurrence asiatique qui ne doit pas se plier aux mêmes contraintes. Selon le communiqué diffusé le 11 décembre par ArcelorMittal, 26 millions de tonnes exemptées des taxes vertes dont les sidérurgistes européens doivent s'acquitter sont entrées en Europe en 2018. Et la tendance n'est pas prête de s'inverser, compte tenu des capacités énormes de la Chine : 750 millions de tonnes, soit la moitié du marché mondial dans lequel ArcelorMittal ne pèse que 6 %... Pourtant le groupe, persuadé de l'avenir de ce matériau recyclable à l'infini puisque c'est la réutilisation de ferrailles qui permet de passer de la fonte à l'acier, investit massivement pour préserver l'impact de son activité sur l'environnement, notamment à Fos, où il fait l'objet d'une plainte de la FNE et vient d'écopier d'une amende de 15 000 € assortie de 1 500 € d'astreinte quotidienne jusqu'à la mise en



Le sidérurgiste ArcelorMittal réclame un soutien des pouvoirs publics pour rétablir une juste concurrence face aux importations asiatiques. PHOTO THIERRY GARRO

conformité des fours incriminés... 100 M€ ont ainsi été investis entre 2012 et 2017 pour réduire l'empreinte environnementale.

Interviewé début janvier dans nos colonnes, Bruno Ribo, le tout nouveau PDG du site provençal annonçait ainsi son objectif de *"multiplier par deux notre consommation de ferrailles, ce qui va diviser par deux les émissions de CO2."*

Le groupe mise aussi sur des projets innovants, comme le recyclage des fumées de la cheminée principale afin de réduire les poussières à Fos ou encore l'utilisation des nouvelles technologies en vue de capter, stocker et utiliser le carbone, puis le remplacer par des sources d'énergie renouvelable à long terme. Taxé aujourd'hui 20€ par tonne de CO2 émise, pour 1,8 tonne émise par tonne d'acier produite, ArcelorMittal réclame une subvention pour l'aider à sortir du carbone en investissant sur la recherche et développement, *"comme ce fut le cas pour le secteur européen de l'énergie, qui a reçu en moyenne un soutien public équivalent à une subvention annuelle de plus de 50 € par tonne d'émissions de CO2 évitées."*, indique le communiqué du groupe.

Grand port maritime : cap sur l'économie bleue

Le souci environnemental est un axe de développement pour le Grand port maritime de Marseille (GPMM). Dont la présidente du directoire, Christine Cabau Woehrel qui vient d'achever son mandat, a insisté vendredi sur la nécessité de porter l'émergence de nouvelles filières énergétiques afin de réduire les impacts. Du coup, les actions en cours ou à venir vont être accélérées autour des enjeux du climat, de l'air et de l'énergie. Le GPMM veut renforcer ses capacités de

production en matière d'énergies renouvelables, jusqu'à être en mesure de répondre à ses propres besoins. La volonté de devenir un acteur majeur dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL) est réaffirmée, le port souhaitant devenir un hub à même de répondre à des besoins pressentis en forte croissance, notamment avec le développement du carburant GNL pour les transports maritime et routier. Un groupe de travail a d'ailleurs été constitué. Par ailleurs, afin de réduire les fumées des navires lors de leurs escales, le branchement de navires à quai déjà opéré pour la compagnie La Méditerranéenne et en passe de l'être pour Corsica Linea, va également être étudié pour les porte-conteneurs qui font escale à Fos. Ce n'est pas tout : les initiatives industrielles du type de celles qui rassemblent les acteurs de la plateforme Piicco, vont être amplifiées. Et l'innovation encouragée. C'est ainsi que le CO2 récupéré dans les fumées industrielles sert la culture d'algues qui permettront d'obtenir du bio brut. Par ailleurs, le chantier du réacteur Jupiter 1000 de GDF qui doit permettre une production de biométhane, se poursuit. Attestant que le GPMM met le cap sur l'économie bleue.



Ravitaillement d'un porte-conteneurs à Fos. PHOTO PH.G.